

# Mohammedia abrite la 3e Foire des produits du terroir

• 80 groupements et 40 coopératives y participent

• Commercialisation et renforcement de la labellisation

VALORISER et promouvoir les produits du terroir au niveau régional. C'est une alternative prometteuse qui a été édictée par le Plan Maroc Vert pour assurer un développement économique et social, viable et durable au niveau local. Les retombées d'une telle initiative ne peuvent être que positives en termes de création de richesses, de promotion de l'emploi et des revenus de la population.

La direction régionale de l'agriculture de Casablanca-Settat et le comité provincial du développement humain de la préfecture de Mohammedia en sont conscients. Et c'est à cet effet qu'ils organisent, depuis hier et jusqu'au 23 juillet, à Mohammedia, la Foire régionale des produits du terroir. Le thème choisi pour cette 3e édition est «Les produits du terroir, levier économique pour un développement durable». Cette manifestation régionale se veut une plateforme de promotion et de commercialisation des produits du terroir de différentes régions du Ma-



Au niveau national, plus de 46 produits du terroir ont déjà été labellisés (38 indications géographiques, 5 appellations d'origine et 3 labels agricoles). Outre la protection contre toute contrefaçon, cette labellisation procure au consommateur la garantie de l'origine de ces produits et l'assurance d'une qualité supérieure (Ph. L'Economiste)

espace de contact et d'échange entre les intervenants dans le secteur tout en permettant aux producteurs l'exploitation des opportunités de commercialisation qu'offre la région.

Au cours des 7 jours, il est prévu la participation de plus de 80 groupements

En d'autres termes, l'événement ouvre de nouvelles perspectives devant le secteur et appuiera les efforts déployés par le département de tutelle, les institutions, les organisations professionnelles et le privé. Il constitue également une mise en relief des efforts et des initiatives entrepris dans le cadre du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir au niveau régional et national. Le Plan Maroc Vert a, depuis son lancement à nos jours, réservé aux produits du terroir une place de choix dans ses programmes de développement. En effet, la direction régionale de l'agriculture de Casablanca-Settat a consenti des efforts humains, techniques et financiers importants dans les chaînes de valeur des différents produits agricoles du terroir (production, transformation, stockage, conditionnement, transport et commercialisation) afin de développer au mieux ce secteur.

Chaque année, des actions sont menées pour améliorer l'offre des produits du terroir en termes de quantité et de qualité. Ces investissements concernent l'équipement des groupements producteurs des produits du terroir en matériel de production et de valorisation, la construction et l'aménagement d'unités de valorisation et l'acquisition de fournitures d'emballage pour améliorer le packaging. Sans oublier la formation et l'encadrement de l'élément humain pour la pérennisation des actions de développement et l'autonomisation des bénéficiaires. Sur un autre volet, la direction régionale de

l'agriculture de Casablanca-Settat, en collaboration avec les services centraux du département de l'Agriculture, a mis l'accent sur la commercialisation pour assurer la connexion des groupements producteurs avec les marchés et faci-

## Raisin, coing, «smen»...

AU niveau de la région Casablanca-Settat, le raisin des Doukkala et le coing d'Oued Al Maleh ont été les premiers produits ayant obtenu un signe distinctif d'origine et de qualité, à savoir une indication géographique protégée.

L'autre indication géographique en cours d'examen par la Commission nationale des signes d'origines et de qualité concerne le piment fort d'Oued Al Maleh. D'autres cahiers des charges sont en cours d'élaboration par les services de la DRA de Casablanca-Settat pour leur présentation devant la Commission. Il s'agit du smen des Doukkala et de la menthe d'El Brouj. Le montant alloué à cette activité au titre de 2010-2016 a atteint 920.000 DH.

A noter que la région Casablanca-Settat compte 104 organisations professionnelles des produits du terroir regroupant 15.000 producteurs et assurant 2,1 millions de journées de travail par an. □

roc. Et aussi un rendez-vous d'échange entre les organisations professionnelles opérant dans ce secteur. C'est ce qui lui confère une dimension de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale tout en mettant l'accent sur les produits spécifiques de la méga-région Casablanca-Settat. Les objectifs fixés pour cet important événement agricole régional visent, notamment, l'appui aux organisations professionnelles par la promotion et la commercialisation de leurs produits et le développement de la compétitivité des produits du terroir. Cela dans le but de leur faciliter l'accès aux marchés et la création d'un

de terroir dont 40 ayant bénéficié de l'appui de l'INDH dans la préfecture de Mohammedia. En outre, pas moins de 23 des meilleures coopératives de terroir des autres régions du Maroc en plus de 17 coopératives relevant de la région de Casablanca-Settat sont présentes. Ces groupements exposent plus de 16 familles de produits les plus réputés au Maroc. Cela va de la menthe, des figues, du piment fort, du miel, des fromages, du raisin sec, du couscous, du beurre salé (smen) à l'huile et conserves d'olives. Sans oublier les câpres, noix, dattes, amandes, safran et autre huile d'argan et dérivés ...

## 46 produits déjà labellisés

LA labellisation est un autre axe de développement des produits du terroir renforcé par le Plan Maroc Vert qui vise à asseoir leur notoriété et aussi à les protéger. Ainsi, au niveau national, plus de 46 produits du terroir ont déjà été labellisés (38 indications géographiques, 5 appellations d'origine et 3 labels agricoles). Outre la protection de ces produits contre toute contrefaçon ou usurpation de notoriété, cette labellisation procure au consommateur la garantie de l'origine de ces produits et l'assurance d'une qualité supérieure aux qualités standards exigées par les réglementations en vigueur. □

litér l'écoulement des produits. Ceci passe par la mise en place de partenariats commerciaux, l'organisation de campagnes promotionnelles, l'organisation et la participation aux foires nationales et régionales ainsi que la participation aux salons et événements internationaux. □

Jamal Eddine HERRADI

Mardi 18 Juillet 2017

11-07-2017 01:12:37